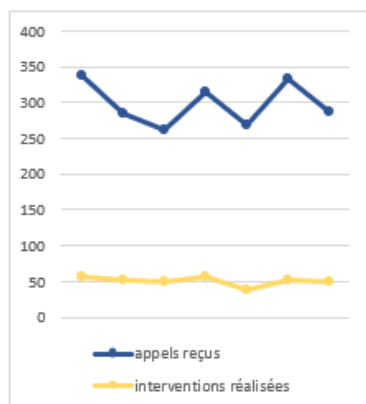


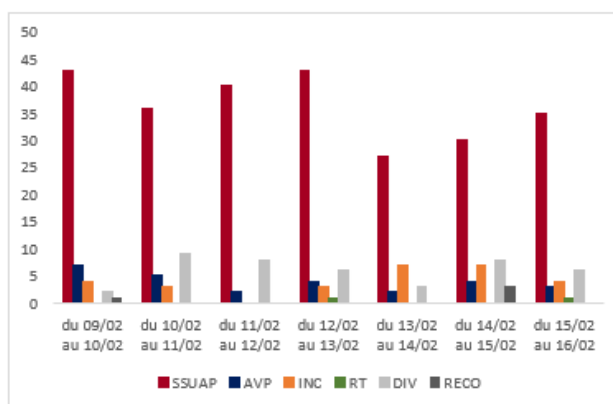


Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 09/02 au 10/02	du 10/02 au 11/02	du 11/02 au 12/02	du 12/02 au 13/02	du 13/02 au 14/02	du 14/02 au 15/02	du 15/02 au 16/02
appels reçus	338	285	261	314	268	332	287
interventions réalisées	57	53	50	57	39	52	49

	du 09/02 au 10/02	du 10/02 au 11/02	du 11/02 au 12/02	du 12/02 au 13/02	du 13/02 au 14/02	du 14/02 au 15/02	du 15/02 au 16/02
SSUAP	43	36	40	43	27	30	35
AVP	7	5	2	4	2	4	3
INC	4	3	0	3	7	7	4
RT ¹	0	0	0	1	0	0	1
DIV ²	2	9	8	6	3	8	6
RECO ³	1	0	0	0	0	3	0

¹ opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...
² reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...

- Interventions marquantes -

15 FÉVRIER

VIVONNE : intervention pour un feu dans la blanchisserie, située au rez-de-chaussée du centre pénitentiaire. 7 personnes ont été évacuées et 10 détenus du quartier des arrivants ont été déplacés. Aucune victime n'a été déplorée et le feu a été éteint au moyen d'une lance.

16 FÉVRIER

POITIERS :

- intervention pour un feu de papier et détritus, situé dans les gaines technique au rez-de-chaussée d'un bâtiment R+5. Les fumées ont fortement impacté les parties communes. Au final, 3 personnes ont été transportées suite à une légère intoxication.

- une nouvelle intervention à la même adresse que l'opération de secours mentionnée ci-dessus, pour fumées dans les parties communes, ayant pour origine un feu de tableau électrique. 19 personnes ont été évacuées et bilantées avec le SMUR. Aucun transport n'a été effectué.

VIVONNE : intervention, sur la RN 10 dans le sens Poitiers/Angoulême, pour un accident de circulation entre un tracteur et un poids-lourd. Un homme a été médicalisé par le SMUR et transporté dans un état blessé léger sur le CHU.

LOUDUN : intervention pour un feu dans une bibliothèque chez un particulier. Les deux occupants ont été relogés chez les voisins.

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Actualité nationale



DÉCÈS EN SERVICE COMMANDÉ D'UN SAPEUR-POMPIER DU SDIS DE L'AINES (02)

Le Caporal-chef Jérémie FONTAINE, sapeur-pompier volontaire du SDIS de l'Aisne, est décédé en service commandé le samedi 10 février, en début de soirée.

Affecté au centre d'incendie et de secours de Trélou-sur-Marne, ce SPV âgé de 35 ans, se rendait en intervention pour un feu de cheminée avec cinq de ses collègues. Sur le trajet, leur véhicule a fait une sortie de route et s'est renversé, percutant un poteau électrique. L'intéressé n'a pu s'extraire du véhicule, contrairement aux autres membres de l'équipage. L'intervention rapide des secours n'a, hélas, pas permis de le sauver.

Un moment de recueillement a été organisé ce vendredi, devant les locaux de la direction départementale, à l'école départementale et dans les 3 centres d'incendie et de secours à garde postée.

Cet événement tragique nous rappelle la plus grande prudence dont nous devons faire preuve lors de nos déplacements, tant professionnels que personnels. J'en appelle à votre vigilance.

Toutes nos pensées vont à la famille du défunt à laquelle nous témoignons notre soutien, ainsi qu'à ses collègues.



Actualités opérationnelles



CONSIGNES DE PROTECTION POUR L'UTILISATION DE BOOSTER

Dernièrement, un presque-accident a eu lieu, en lien avec l'utilisation d'un booster en aide au démarrage. Ce presque-accident est notamment lié à l'utilisation de cet équipement sur des batteries, pour faciliter le démarrage d'un véhicule.

L'explosion de la batterie a engendré de la projection d'acide qui aurait pu toucher le personnel. Aucun agent n'a été blessé dans le cadre de cette manipulation.

Par mesure de précaution, il vous est demandé, dans le cadre de l'utilisation d'un booster, que le personnel en charge de la manœuvre, porte obligatoirement :

- des lunettes de protection au minimum ;
- une veste manches baissées ;
- et des gants de type B (mécanique)

Utilisation d'un BOOSTER	Ports obligatoires
	



Actualités associatives



ACCUEIL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADRASEC À LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DU SDIS 86

Les membres de l'Association Départementale des Radio Amateurs au service de la Sécurité Civile (ADRASEC), association agréée de la sécurité civile, a organisé son assemblée générale samedi dernier, dans les locaux de la Direction départementale du SDIS de la Vienne.

Les membres de l'association participent aux exercices départementaux, au centre opérationnel départemental (COD) ou sur les lieux d'opérations de secours. Ils contribuent à sécuriser les liens entre les différents services par des liaisons radio spécifiques (data, audio, video). Leurs équipements permettent également la recherche de balise d'aéronefs et les communications par satellite.

* la 5^e édition aura lieu du 14 au 20 septembre prochains.

Retrouvez toute l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne sur www.sdis86.net ou sur nos réseaux sociaux :





Revue médias

LUNDI 12 FÉVRIER – La Nouvelle République/Centre presse

sécurité

Pompiers de la Vienne : priorité à la proximité

Arrivé depuis seulement quelques jours, le nouveau chef de corps des pompiers de la Vienne, le colonel Marc Horeau, détaille sa feuille de route.

La sécurité civile est l'affaire de tous. Officiellement installé dans ses fonctions le 2 février 2024, le nouveau chef de corps des pompiers de la Vienne affiche la volonté de mobiliser toutes les énergies pour faire passer ce message tant auprès des jeunes et des salariés que des employeurs.

« La vie est faite de rencontres », estime le colonel hors classe Marc Horeau.

Ce Mayennais raconte comment, après avoir été pompier volontaire à 16 ans, il a fait un stage d'un mois auprès du directeur du Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de son département. Un décliné dont il tire un enseignement : « Il faut s'obliger à transmettre auprès des jeunes. » Et si « le sens du service public est incarné par tous les pompiers et agents du Sdis », il juge primordial d'en diffuser les valeurs.



Le colonel hors classe Marc Horeau (à droite) au centre de traitement des alertes, en compagnie de Marie-Jeanne Bellamy, présidente du Sdis, et du lieutenant-colonel Schmidt. (Photo NR-CP)

Un système de gestion commun à tous les départements

Jeunes sapeurs-pompiers, cadets de la sécurité civile, il entend donc utiliser « tous les leviers » pour encourager le volontariat. Tant auprès des salariés, des fonctionnaires et des agriculteurs que des employeurs : « Il faut prendre son bâton de pèlerin et voir comment on peut travailler ensemble. C'est un partenariat gagnant-gagnant. Quand il y a un pompier volontaire dans une entreprise, c'est le premier se-

cours. » Ces recrutements doivent aller de pair avec la sensibilisation de la population aux gestes qui sauvent : « On a des équipes qui travaillent sur la sensibilisation aux premiers secours. Il faudra amplifier ces actions. »

Objectifs à atteindre tout en relevant des défis de taille. Le Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne se prépare notamment à adopter un système de gestion opérationnelle que l'État veut commun à tous départements.

L'investissement s'annonce important. « On provisionne », explique Marie-Jeanne Bellamy, sa présidente. Mais il implique aussi beaucoup de tra-

vail, précise le colonel Horeau : « En amont, il faut dix-huit à vingt mois de préparation. L'État demande des garanties de sécurité particulièrement exigeantes avec des serveurs redondants. Il faut mobiliser les ressources humaines pour démarrer en mode projet. »

Autre gros dossier, celui du nouveau schéma départemental d'analyse et de couverture des risques : « Le travail d'analyse a été fait. Il y a eu une première concertation sur la couverture des risques. Mais on doit rouvrir ce chantier. L'enjeu, c'est d'apporter une qualité de service public à la population. » Marie-Jeanne Bellamy précise que schéma sera voté en 2024

mais qu'il devra être adapté au fil des ans et des contraintes. Indispensable agilité pour laquelle la Vienne est bien armée, estime le colonel Horeau, avec « un Service départemental d'incendie et de secours à taille humaine ».

Alain Defaye

en chiffres

Le Service départemental d'incendie et de secours de la Vienne compte un peu plus de 200 sapeurs-pompiers professionnels et 60 personnels administratifs. Il s'appuie sur 1.300 pompiers volontaires répartis dans 45 centres de secours.



Revue médias

MARDI 13 FÉVRIER – *La Nouvelle République/Centre presse*

charroux

Les pompiers ont fêté Sainte-Barbe

Samedi 3 février 2024, en fin de soirée, les pompiers du centre de secours de Charroux, placé sous le commandement du capitaine Mickaël Arlot ont fêté, dans la tradition, la Sainte-Barbe à la salle des fêtes de la localité. Un moment privilégié pour réaffirmer la cohésion et rendre hommage aux disparus. Un moment fort qui permet de rassembler l'ensemble de l'effectif et de recevoir les camarades des unités voisines. À cette cérémonie, participaient Lydie Noirault, conseillère départementale, Claire Aucher, deuxième adjointe au maire de Charroux, le lieutenant-colonel David Maillefaud du Sdis 86, le capitaine Adrien Gransagne, commandant de compagnie. On notait également la présence des maires des communes voisines et d'un représentant de la gendarmerie.

Mickaël Arlot, chef de centre, accompagné de son adjoint Lionel Martins, a remercié



Les sapeurs-pompiers mis à l'honneur. (Photo NR-CP)

tous les sapeurs-pompiers, leurs familles, les élus et les partenaires institutionnels. Ensuite, il a précisé qu'au cours de l'année passée, le centre de secours de Charroux avait effectué 184 interventions (126 secours à personnes, 10 accidents de la circulation, 20 opérations diverses, 22 feux et autres feux et 6 autres interventions). Il a ensuite souhaité la bienvenue aux six nouvelles recrues de 2023 et du début 2024 : Mattéo Heylen, Joseph Hallam, Sarah Martins, Loïs

Tessier, Alexandre Gabirot et Dimitry Thomas. Au cours de cette cérémonie, les autorités ont souligné le courage, le dévouement et le professionnalisme des soldats du feu.

Pendant la partie officielle de ce rendez-vous annuel, des récompenses ont également été décernées.

Mises à l'honneur avec diplômes. Sapeur Sarah Martins et Mattéo Heylen : certificat de compétences PSC1 ; sapeur Sarah Martins : diplôme équipier SUAP ; sapeur de 1.C

Alexandre Gabirot : équipier FDF1 ; caporal Alexis Creuzet : diplôme conducteur engin pompe ; caporal Nathan Martins : formation accompagnateur de proximité (1).

Le verre de l'amitié et un repas pris en commun ont terminé cette soirée.

(1) Au cours de cette cérémonie, le sapeur de première classe Tony Lebeau a été nommé au grade de caporal et le caporal-chef Pierre Dupuy a reçu la médaille de bronze pour 10 ans de services.



Revue médias

MERCREDI 14 FÉVRIER – *La Nouvelle République/Centre presse*

faits divers

SAINT-GERVAIS

Accidenté lors d'un rodéo à moto près de la LGV

Dimanche 11 février, en fin d'après-midi, un accident de moto s'est produit sur une voie communale entre Saint-Gervais-les-Trois-Clochers et Mondion, près de la route Châtelleraut/Richelieu (D749). Sur cette voie en ligne droite de plus d'un kilomètre et parallèle à la ligne LGV qui dessert le poste électrique RTE et la sous-station de la dite ligne, les pompiers sont intervenus pour prendre en charge un jeune pilote de moto victime d'un accident. « Une blessure à la jambe sans gravité », confirme la gendarmerie. Cet accident met en lumière la tenue de rassemblements récurrents de fans d'engins motorisés sur cette « voie sans issue qui appartient aux trois quarts à la commune de Saint-Gervais et pour le dernier quart à Mondion, précise Francis Souriau, maire de Mondion. Elle est assez fréquentée le week-end et ce, depuis un certain temps. » Que font ces jeunes sur cette voie discrète et à l'abri des regards ? Selon des témoins et riverains, ils s'en donnent à cœur joie au guidon de leurs deux-roues pour faire des courses et des rodéos. Inévitablement, ce qui devait arriver est donc arrivé : l'accident. « C'est une voie où personne ne va sauf les jeunes pour se regrouper, ajoute le maire de Saint-Gervais, Antoine Braguier. C'est dangereux pour personne sauf pour les jeunes qui y vont peut-être faire des bêtises... Il y a aussi un petit passage souterrain sous la LGV. »

